

BACCALAURÉATS PROFESSIONNELS

GESTION-ADMINISTRATION
LOGISTIQUE
MÉTIERS DE LA SÉCURITÉ
MÉTIERS DE L'ACCUEIL
MÉTIERS DU COMMERCE ET DE LA VENTE (option A et B)
TRANSPORT

Épreuve d'économie et droit

Durée : 2h

Coefficient : 1

DOSSIER SUJET

Ce dossier comprend 6 pages numérotées de DS 1/6 à DS 6/6.

L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.

Baccalauréat Professionnel Secteur Tertiaire	2206-ECODROI 1	Session 2022	DS
U11 - Épreuve d'économie et droit	Durée : 2h	Coefficient : 1	Page 1/6

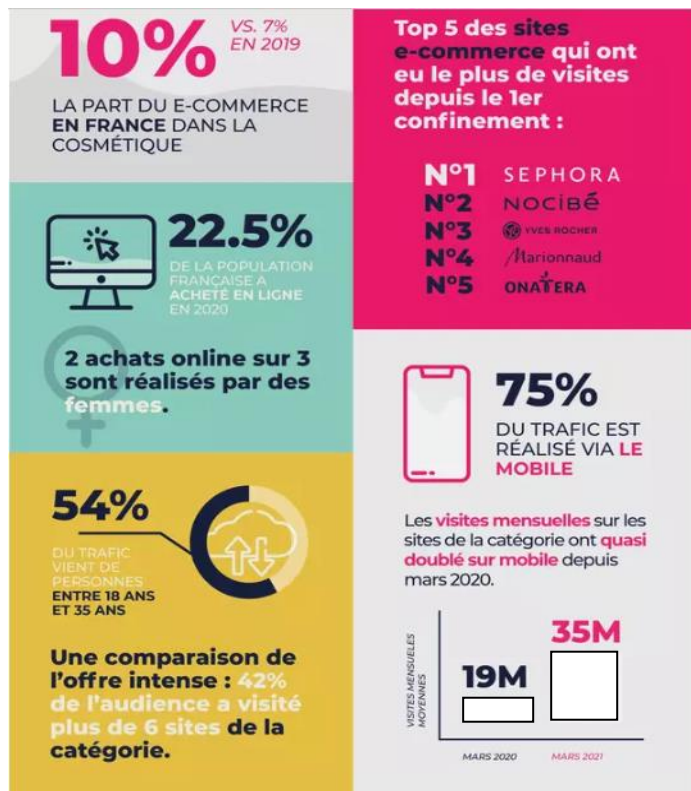
Le rôle de l'État sur la politique de l'emploi

24 milliards d'euros, l'équivalent de plus de 150 avions Airbus : c'est le poids du chiffre d'affaires des entreprises françaises, relevant du secteur des cosmétiques. Il est un vecteur important de l'image de notre pays puisque 65 % de ce chiffre est réalisé à l'export. 82 % des entreprises françaises sont des PME ou TPE familiales (3200 entreprises). L'ancrage et l'attachement des entreprises aux territoires est fort car 67 % sont implantées en région. C'est également une filière créatrice d'emplois comme le prouve la création des 164 000 emplois sur l'année 2018. Les spécialistes du secteur sont plutôt optimistes car la part des cosmétiques BIO ne cesse de progresser.

C'est ce segment qu'a choisi la société Alice Cosmétique, entreprise qui commercialise sa propre marque de produits cosmétiques bio, « BIO Senteur », dans sa boutique du centre-ville de Grasse (06). Grasse est une ville mondialement connue pour son industrie du parfum, et les savoir-faire liés au « Parfum en Pays de Grasse » ont été inscrits au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité par l'UNESCO, en novembre 2018.

Fort de cette reconnaissance, Alice Cresp, la gérante bénéficie des visites régulières de clients étrangers, en plus des touristes habituels. La crise sanitaire a freiné son développement : les clients étrangers n'ayant pas pu se déplacer, les ventes ont été fortement impactées.

 BIO Senteur	
Raison sociale	ALICE COSMETIQUE
Activité	Vente de cosmétiques bio
Date de création	2003
Type d'organisation	Entreprise
Adresse	27 cours National 06130 GRASSE
Chiffre d'affaires	375 000 €
Effectif	4 personnes



www.journaldunet.com

La politique de soutien aux entreprises en matière d'emplois favorise-t-elle la création d'emplois durables ?

Vous êtes en PFMP pour la 2^{ème} fois au sein de l'entreprise de madame Cresp dans la perspective de poursuivre en BTS en alternance. Votre mission consistera à développer le site marchand pour lequel elle manque de temps. Elle souhaiterait également mettre en place une application dédiée à son magasin pour permettre à ses clients de réaliser leurs achats à distance et ainsi consolider l'activité de son entreprise. Elle s'interroge sur les dispositifs mis en place par l'État pour préserver l'emploi et vous demande de l'aider à répondre à cette question :

Baccalauréat Professionnel Secteur Tertiaire	2206-ECODROI 1	Session 2022	DS
U11 - Épreuve d'économie et droit	Durée : 2 h	Coefficient : 1	Page 2/6

Travail à faire

1ÈRE PARTIE - EXPLOITATION DES DOCUMENTS

Afin de préparer au mieux l'étude qui vous a été confiée par madame Cresp, étudier les documents 1 à 3 et répondre sur votre copie aux questions suivantes.

1. Résumer en 8 à 10 lignes les idées principales du document 1.
2. Identifier les idées essentielles du document 2.
3. À l'aide des documents et de vos connaissances, répondre aux questions suivantes :
 - 3.1 Expliciter l'expression soulignée dans le document 3 : « 600 M€ pour soutenir l'investissement dans 5 secteurs stratégiques dont l'agroalimentaire ».
 - 3.2 Pourquoi l'emploi et en particulier celui des jeunes, est-il une des priorités du plan de relance ? Justifier votre réponse

2ÈME PARTIE - ÉCRIT STRUCTURÉ

À l'aide de vos connaissances et du dossier joint, rédiger une réponse structurée et argumentée (en suivant le plan proposé ci-dessous) à la question posée par madame Cresp :

La politique de soutien aux entreprises en matière d'emplois favorise-t-elle la création d'emplois durables ?

Dans une introduction, présenter la problématique, expliciter ses concepts essentiels et annoncer le plan

1- Maintenir un niveau d'emploi, une priorité pour l'État

- a- La création de richesses
- b- La lutte contre la précarité

2- Proposer une politique économique incitative

- a- Soutenir les entreprises
- b- Maintenir des perspectives pour les salariés et les jeunes

Dans une conclusion, répondre de manière synthétique à la problématique.

Baccalauréat Professionnel Secteur Tertiaire	2206-ECODROI 1	Session 2022	DS
U11 - Épreuve d'économie et droit	Durée : 2 h	Coefficient : 1	Page 3/6

Document 1 - L'intervention économique de l'État Français dans la gestion de la crise sanitaire du Covid-19

COVID-19
**ENTREPRISES, MÉNAGES, SOIGNANTS...
LES AIDES ANNONCÉES PAR LE GOUVERNEMENT**
110 milliards d'€ d'aides + 300 milliards d'€ de garantie de prêts par l'État.
Pour les entreprises et les salariés

 Chômage partiel :
24 milliards d'€.

 Interventions dans le capital d'entreprises stratégiques :
20 milliards d'€.

 Fond de solidarité pour les très petites entreprises :
7 milliards d'€.

 Indemnités pour les salariés en arrêt maladie pour garder leurs enfants :
1,5 milliard d'€.

 Prêts directs aux entreprises de taille intermédiaire :
1 milliard d'€.

 Avances remboursables pour les PME :
0,5 milliard d'€.

 Autres dépenses :
1,6 milliard d'€.

 Report de charges et versements anticipés de crédits d'impôts : **environ 50 milliards d'€.**

 Garantie par l'État des prêts de trésorerie aux entreprises : **jusqu'à 300 milliards d'€.**
Pour les hôpitaux et les soignants

Prime défiscalisée et désocialisée


 Pour les personnels des hôpitaux des départements les plus touchés, et ailleurs dans les services ayant accueilli des patients atteints du Covid-19 : **1 500€.**

 Autres personnels de santé : **500€.**
1,3 milliard d'€.


Majoration de 50% des heures supplémentaires.



Achat de matériels et de masques.



Prime dans les Ehpad*.

Pour les ménages modestes

 Aide pour **4 millions** de foyers bénéficiaires...

 ... du RSA ou de l'allocation spécifique de solidarité (ASS) : **150 € + 100€ / enfant.**

 ... ou d'une allocation logement : **100€ / enfant.**
0,9 milliard d'€.

Pour les fonctionnaires qui poursuivent leur mission, malgré le confinement jusqu'à 1 000€ de primes défiscalisées.
0,3 milliard d'€.

www.francebleu.fr, Géraldine Houdayer (mercredi 15 avril 2020)

Baccalauréat Professionnel Secteur Tertiaire	2206-ECODROI 1	Session 2022	DS
U11 - Épreuve d'économie et droit	Durée : 2 h	Coefficient : 1	Page 4/6

Document 2 - Comment la crise sanitaire a aggravé la précarité ?

[...]La pandémie qui a d'abord mis l'économie à l'arrêt, entre mars et mai 2020, puis l'a bridée depuis bientôt un an, a aussi tendu à la société française un miroir grossissant de ses inégalités, des mécanismes d'exclusion et de la pauvreté.

Le gouvernement a demandé aux instituts statistiques d'accélérer la publication de leurs données sur le chômage, les minima sociaux et le pouvoir d'achat et chargé le Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et les exclusions (CNLE) [...] de lui fournir des rapports qualitatifs sur l'impact de la crise sur les précaires. [...]

« *Nous y décrivons le triple mécanisme à l'œuvre dans cette crise violente, explique Fiona Lazaar, députée (ex-LRM) du Val-d'Oise et présidente du CNLE. Elle a d'abord empêché les personnes en précarité d'en sortir ; elle a ensuite précipité dans la pauvreté des gens qui en étaient proches, en particulier les salariés et indépendants à statut déjà précaire, d'intermittent, à temps partiel ou en CDD ; enfin, et c'est un choc, elle a beaucoup pesé sur la jeunesse, les étudiants, à un moment charnière dans leur vie et avec, peut-être, des conséquences néfastes à long terme.* » [...]

Les pertes de revenu, lors du premier confinement, ont, selon la dernière enquête de l'Insee¹, touché un quart des ménages, mais 35 % des 10 % les plus modestes.[...] L'Insee relève que 300 000 emplois ont été détruits entre décembre 2019 et décembre 2020, touchant d'abord les intérimaires, les CDI, les saisonniers. [...]

« *La brutalité du choc économique se traduit par, entre autres, l'augmentation du nombre de bénéficiaires du RSA surtout due au nombre moindre de sorties du dispositif : les pauvres ont été bloqués dans leur situation. Les salariés modestes, ouvriers et employés, ont, malgré l'aide de l'État, subi d'importantes pertes de revenus.* »

[...] « *Ces semaines de confinement total ou partiel ont rendu plus visibles les inégalités.* » [...]

Plus inattendue, « *la faim qu'ont connue de nombreux étudiants a choqué, rappelle Nicolas Duvoux, mais cela fait longtemps que l'on sait qu'une fraction de la jeunesse est exposée à la pauvreté, qui touchait déjà, avant la crise, 21 % des 18-29 ans, soit le plus gros contingent de pauvres* », [...]

Pour M. Duvoux, « *il est frappant que l'État ait d'abord pensé à protéger les salariés stables, avec les mesures de chômage partiel, puis, dans un deuxième temps, débloqué des aides exceptionnelles pour les allocataires des minima sociaux ou les étudiants boursiers, comme si ces publics étaient moins visibles. Les bénéficiaires des minima sociaux n'ont, eux, pas subi de perte de revenus, mais ils ont dû faire face à des dépenses accrues, notamment alimentaires, avec la fermeture des cantines scolaires et l'obligation de se ravitailler dans les boutiques proches, pas dans les grandes surfaces à bas coût habituelles, ce qui a conduit nombre d'entre eux à un point de rupture* ».

« *Les associations et les membres du CNLE directement concernés par la pauvreté nous ont alertés sur deux conséquences. [...] La première est psychologique, c'est la peur d'être malade, l'angoisse d'être confiné qui ont beaucoup touché les personnes âgées, avec le sentiment d'être isolées voire abandonnées. L'autre est sociale, c'est la difficulté d'accéder aux services publics qui ont, quand même, fait de leur mieux et souvent répondu présents, mais via une dématérialisation qui pose des difficultés aux publics les plus exclus.* » [...]

Enfin, le rapport avance des hypothèses pour l'après-crise sanitaire. Les économistes n'anticipent pas un retour au niveau d'activité antérieur avant 2022 et craignent des effets à long terme sur le chômage et sur l'endettement des ménages, loyers ou charges impayés, « *une bombe à retardement* » pour la Fondation Abbé-Pierre, qui se concrétiserait par des expulsions d'ici quelques mois. [...] Les effets psychosociaux peuvent, eux, se faire sentir à travers le décrochage scolaire, une recrudescence de certaines addictions comme le jeu ou l'alcool et, bien sûr, les violences intrafamiliales. [...]

D'après [Isabelle Rey-Lefebvre Le Monde.fr](#) Mai 2021

¹ **INSEE : Institut National de la Statistique et des Etudes Économiques**

Baccalauréat Professionnel Secteur Tertiaire	2206-ECODROI 1	Session 2022	DS
U11 - Épreuve d'économie et droit	Durée : 2 h	Coefficient : 1	Page 5/6

Document 3 - Plan de relance : l'emploi des jeunes, une priorité

Plan de relance : les principales mesures pour les entreprises :

Économie

- 20 Mrds* € de baisse des impôts de production
- 3 Mrds € dédiés au renforcement des fonds propres des TPE/PME et ETI
- 600 M** € pour soutenir l'investissement dans 5 secteurs stratégiques, dont l'agroalimentaire

Emploi

- 7,6 Mrds € consacrés à l'activité partielle de longue durée et à la formation des salariés en activité partielle.
- 3,8 Mrds € pour stimuler l'embauche des jeunes sous forme de CDI, CDD (de trois mois et plus) ou de contrats en alternance.
- 1,6 Mrd € pour la formation des jeunes aux métiers d'avenir.
- 900 M € consacrés à un programme d'investissement dans les compétences et la digitalisation de la formation.

D'après www.lsa-conso.fr- 09/09/20- Morgan Leclerc

*Mrds : milliards

**M : millions

#1jeune1solution



C'est le moment de recruter un jeune !

Chefs d'entreprise, bénéficiez d'aides à l'embauche :

En contrat d'apprentissage ou de professionnalisation :

5000€ à 8000€

pour un jeune de moins de 30 ans la première année de contrat

En CDI ou CDD :

4000€

contrat de 3 mois minimum pour un jeune de moins de 26 ans

Service-Public.fr

EMPLOI DES JEUNES PLAN 1 JEUNE, 1 SOLUTION

Le plan 1 jeune, 1 solution prévoit de :

- faciliter l'entrée dans la vie professionnelle
- orienter et former vers les métiers d'avenir
- accompagner vers l'emploi



À la rentrée 2020, une aide exceptionnelle pour financer le salaire des apprentis de 16 à 29 ans :

- 5 000€ pour un apprenti de moins de 18 ans, qui couvrent 100% de son salaire
- 8 000€ pour un apprenti de 18 à 20 ans, qui couvrent 100% de son salaire
- 8 000€ pour un apprenti de 21 à 25 ans, qui couvrent 80% de son salaire

www.1jeune1solution.gouv.fr

Baccalauréat Professionnel Secteur Tertiaire	2206-ECODROI 1	Session 2022	DS
U11 - Épreuve d'économie et droit	Durée : 2 h	Coefficient : 1	Page 6/6